

Santé, Social, Services aux personnes Favoriser la bientraitance auprès des enfants



Publics

- Salarié

Conditions d'accès

- Être un professionnel du secteur de la petite enfance

Durée

- 2 jours (14 h)

Modalités de formation

- Alternance de pédagogies active, participative et guidée
- Apports théoriques
- Etudes de cas / Mises en situation

Validation

- Attestation de formation

Modalités de financement

- Financement individuel
- Plan de développement des compétences

Tarif de référence*

- Nous consulter

Lieux de formation

- Possibilité d'intervenir sur site ou en centre de formation

Contact

- 05 55 12 31 31

Objectif

Développer une posture professionnelle adaptée favorisant la bientraitance auprès des enfants.

Contenu

Définition de la maltraitance, de la bientraitance / concepts et cadre juridique / cadre législatif et réglementaire :

- Chartes et recommandations de l'ANESM.
- Textes juridiques liés à la maltraitance.

La séparation et l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle ou en structure.

Les bases d'un accompagnement bien-traitant :

- Ecoute, disponibilité.
- Respect, accompagnement dans l'autonomie.
- Professionnalisme.

Identification et analyse des besoins de l'enfant et de la réponse à apporter (matérielle et/ou affective).

Son rôle au sein d'une équipe (en structure) :

- Observation.
- Transmission.
- Alerte.

La communication avec la famille :

- Clarification par rapport aux attentes.
- Ecoute, reformulation.
- Respect.
- Secret professionnel.

*Retrouvez nos conditions générales de ventes sur le site Internet

GRETA du Limousin Siège

Greta du Limousin

6 rue Paul Derignac 87031 Limoges - 05 55 12 31 31

<https://greta-du-limousin.fr>